



Commune de
Val-de-Ruz

DÉVELOPPEMENT DE CLASSES PRIMA - APPRENTISSAGE PRÉCOCE DE L'ALLEMAND PAR IMMERSION

Réponse au Conseil général à la motion M22.003

Version : 1.0 – TH 666496

Auteur : Conseil communal

Date : 20.09.2023



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Bref rappel des faits	4
2.1.	Historique.....	4
2.2.	PRIMA vs ANIMA	4
2.2.1	PRIMA : PROjet d'IMmersion en Allemand (filières 1 à 11).....	4
2.2.2	ANIMA : ANnée d'IMmersion en Allemand (hors filière)	4
3.	Situation actuelle et perspectives	5
3.1.	Résumé de la situation	5
3.2.	Perspectives	6
4.	Calendrier.....	6
5.	Conséquences financières.....	7
6.	Conclusion.....	8

Liste des abréviations principales

Abréviation	Signification	Abréviation	Signification
ALL	<i>Allemand</i>	DFDS	<i>Département de la formation, de la digitalisation et des sports</i>
ANIMA	<i>ANnée d'IMmersion en Allemand (hors filière)</i>	PRIMA	<i>PROjet d'IMmersion en Allemand (filière 1-11^o)</i>
C1, C2, C3	<i>Cycles 1, 2 ou 3</i>	SEO	<i>Service de l'enseignement obligatoire</i>
CSV	<i>Cercle scolaire de Val-de-Ruz</i>		



Développement de classes PRIMA - apprentissage précoce de l'allemand par immersion

Réponse au Conseil général à la motion M22.003

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Lors de la séance du Conseil général du 15 décembre 2022, le groupe PLR-Le Centre a déposé la motion M22.003 intitulée « Développement de classes PRIMA - apprentissage précoce de l'allemand par immersion », laquelle a été prise en considération à l'unanimité par l'assemblée.

Le texte de la motion est le suivant :

« Le Conseil communal est prié d'étudier le développement de classes PRIMA au sein du Cercle scolaire de Val-de-Ruz qui n'en compte actuellement qu'une seule aux Hauts-Geneveys.

PRIMA est une expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce dans le canton de Neuchâtel. Ce projet pilote a été lancé en 2011-2012 afin de renforcer l'apprentissage de l'allemand au niveau cantonal. Des classes d'enseignement précoce de l'allemand par immersion partielle ont été mises en place pour les élèves de 4 et 5 ans (1^{ère} et 2^e années).

L'enseignement en classe PRIMA se déroule de la façon suivante :

- prise en charge par un duo de généralistes se partageant le temps d'enseignement en français et en allemand, selon le principe "une personne - une langue" ;*
- en 1^{ère} et 2^e années, l'enseignement en allemand se fait sur 50% du temps scolaire, alors que dès la 3^e année, il ne concerne plus que 15% à 30% du temps.*

Globalement, l'expérience s'inscrit dans le cadre de l'enseignement des langues à l'école obligatoire, en visant l'ouverture aux langues et à la culture dès le plus jeune âge. Elle doit permettre de dynamiser l'apprentissage des langues, en soutenant les compétences linguistiques des élèves dès les premiers apprentissages ; la promotion de ces compétences constituant un objectif fondamental de la formation neuchâteloise, dont l'atteinte semble être facilitée par un apprentissage précoce.

D'autre part, des études démontrent que les enfants issus de l'enseignement bilingue avaient des scores supérieurs dans le domaine de mathématiques à leurs camarades monolingues. Ce phénomène s'explique par la stimulation intellectuelle apportée par le bilinguisme.

Nous prions le Conseil communal de tout mettre en œuvre afin de développer les classes PRIMA dans le Cercle scolaire de Val-de-Ruz, à l'instar d'autres cercles scolaires de notre Canton et de permettre à bon nombre d'élèves d'acquérir de meilleures compétences linguistiques et plurilingues ».



2. Bref rappel des faits

2.1. Historique

À Val-de-Ruz, une première classe PRIMA a été ouverte au Pâquier il y a plus de 10 ans. À la suite du départ de l'enseignante en 2013 pour Dombresson, le projet s'est arrêté et s'est développé avec cette même enseignante qui a donné l'allemand en immersion dans plusieurs classes de Dombresson. Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV) a ainsi compté jusqu'à six classes PRIMA. Cependant, l'enseignante est ensuite partie dans un autre cercle scolaire en 2016 et le projet s'est ainsi arrêté faute de personnel suffisamment compétent en allemand.

Ne recevant depuis que trop rarement des dossiers de candidature -satisfaisant les exigences pour PRIMA, face à la difficulté de recruter directement en Suisse alémanique et par souci de préserver un sentiment fort d'appartenance du personnel enseignant à son école, la direction a fait le choix de privilégier le développement des compétences à l'interne, auprès des enseignants déjà en place et volontaires pour entrer dans PRIMA via ANIMA.

2.2. PRIMA vs ANIMA

2.2.1 PRIMA : P ROjet d'IMmersion en Allemand (filières 1 à 11)

1-2^e	50% en français / 50% en immersion en allemand
3-4^e	6 à 12 périodes en immersion en allemand
5-8^e	6 à 9 périodes en immersion en allemand + périodes d'allemand (ALL)
9-11^e	jusqu'à 8 périodes en immersion en allemand + périodes ALL

2.2.2 ANIMA : ANnée d'IMmersion en Allemand (hors filière)

Cycle 1	2 à 10 périodes en immersion allemand <i>Rituels (chants, comptines, vidéos, jeux, activités liées au calendrier, activités thématiques)</i> <i>Langage de classe</i>
Cycle 2	6 à 9 périodes en immersion allemand + périodes ALL <i>Rituels (chants, comptines, vidéos, jeux, activités liées au calendrier, activités thématiques)</i> <i>Langage de classe</i>
Cycle 3	3 à 9 périodes en immersion allemand + périodes ALL



3. Situation actuelle et perspectives

3.1. Résumé de la situation

Le projet cantonal PRIMA a été exposé de manière détaillée dans le rapport 19.020 « Concept cantonal de l'enseignement des langues » du Conseil d'État au Grand Conseil qui demande la mise en place d'une filière PRIMA par cercle scolaire d'ici 2038, en commençant au plus tard en 2027.

La filière PRIMA, une fois mise en place, doit comprendre les 11 années de la scolarité obligatoire. Ainsi, 10% des élèves environ pourront bénéficier de l'allemand par immersion quelques heures par semaine.

Depuis plusieurs années, le CSVR privilégie, à compétences égales, l'engagement d'enseignants à l'aise en allemand en vue de la filière PRIMA. Cependant, le CSVR ne reçoit que très rarement des dossiers avec ce profil.

En outre, la direction observe qu'il est difficile de faire venir des enseignants de Suisse alémanique, comme le propose le Service de l'enseignement obligatoire (SEO), en raison des problématiques suivantes :

- **pénurie d'enseignants** : à l'instar des autres cantons romands, Neuchâtel est proche d'une pénurie d'enseignants (le SEO vient d'ailleurs de créer un groupe de travail concernant cette problématique importante). Selon les postes mis au concours, il est habituel de ne recevoir qu'un ou deux dossiers, notamment pour l'allemand. En Suisse allemande, la pénurie est déjà une réalité et il n'y a donc pas assez d'enseignants sur le marché ;
- **déracinement** : le changement de canton implique de quitter le cercle familial et les amis. Peu de personnes sont prêtes à le faire, ou alors de manière temporaire. De fait, les rares dossiers reçus sont ceux de jeunes enseignants à la recherche d'une expérience d'une année, principalement afin de parfaire leur français ;
- **concurrence entre les régions** : la partie sud-est du canton est plus attractive, car plus proche de la Suisse allemande et des grandes lignes de transports. Le plus souvent, les jeunes enseignants ne sont pas motorisés et préfèrent les villes ;
- **adaptation à un autre système scolaire** : chaque canton fonctionne différemment et les spécificités « désécurisent » souvent les personnes intéressées ;
- **manque d'attrait financier** : au primaire, Neuchâtel a les salaires parmi les plus bas en comparaison avec les autres cantons suisses.

De plus, la stabilité des ressources humaines participe au développement d'une culture commune et au sentiment d'appartenance du corps enseignant inscrit et investit dans son école et sa région. C'est pourquoi la direction s'inquiète, même si elle recevait des candidatures malgré les problématiques citées ci-dessus, de devoir engager chaque année de jeunes enseignants de passage. L'investissement nécessaire à leur accueil et à leur bonne intégration dans l'école, notamment en raison des différents systèmes cantonaux, est disproportionné. Le suivi des élèves à besoin éducatifs particuliers pourrait également s'en ressentir.



Développement de classes PRIMA - apprentissage précoce de l'allemand par immersion

Réponse au Conseil général à la motion M22.003

Pour toutes ces raisons, la direction a pris l'option de développer sa filière PRIMA via le concept ANIMA, également créé par le Canton, afin de renforcer les compétences nécessaires chez les enseignants titulaires du CSVR.

Le concept ANIMA vise notamment à soutenir les directions d'école dans l'implémentation de PRIMA et permet aux enseignants déjà en place de rentrer progressivement dans le projet PRIMA par ANIMA, via une combinaison des opportunités suivantes :

- a. proposer aux enseignants ayant de bonnes compétences en allemand de mettre en pratique un enseignement de l'allemand par immersion dans leurs classes ;
- b. encourager les enseignants à suivre des formations linguistiques et didactiques en vue de mettre en place, dès que possible, un enseignement immersif dans leurs classes ;
- c. indiquer, lors de toute mise au concours de postes, que des compétences linguistiques en allemand sont un atout ;
- d. inciter à suivre des stages en Allemagne, tous frais payés par le Canton, programme existant déjà depuis plusieurs années.

Toutefois, la question du choix du collège parmi les 13 établissements communaux pour accueillir la filière PRIMA à Val-de-Ruz reste entière. En effet, le Canton parle bien d'une filière par commune et non d'une filière par collège ou village.

3.2. Perspectives

Actuellement, il y a une seule classe PRIMA en 1-2^e aux Hauts-Geneveys.

En coordination avec le Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS), le CSVR a cependant déjà ouvert huit classes ANIMA cette année, réparties entre différents collèges, et quatre supplémentaires sont déjà inscrites pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour les années suivantes, le CSVR entend poursuivre le développement des classes ANIMA, jusqu'à obtenir les compétences nécessaires à l'établissement d'une filière PRIMA dans un des collèges du CSVR.

À long terme et par souci d'équité, la direction souhaite idéalement étendre le développement de PRIMA à tous les élèves dans les 13 collèges de Val-de-Ruz.

4. Calendrier

Selon le calendrier établi par le Canton pour la mise en place de PRIMA, le CSVR est parfaitement dans les délais. Le calendrier prévoit d'avoir au minimum une classe en 2027 et la filière complète en 2038.

L'objectif est de respecter les délais fixés par le Canton et de mettre en place PRIMA avec le corps enseignant par l'acquisition des compétences nécessaires, afin de maintenir un sentiment d'appartenance fort du corps enseignant et de ne pas péjorer le bon suivi des élèves.



Développement de classes PRIMA - apprentissage précoce de l'allemand par immersion

Réponse au Conseil général à la motion M22.003

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- année scolaire 2023-2024 : huit classes ANIMA ;
- année scolaire 2024-2025 : au moins 12 classes ANIMA ;
- année scolaire 2025-2026 : au moins deux classes PRIMA tenues par les enseignants ayant développé ANIMA et nouvelles classes ANIMA ;
- année scolaire 2026-2027 : au moins quatre classes PRIMA tenues par les enseignants ayant développé ANIMA et nouvelles classes ANIMA.

5. Conséquences financières

Voici les informations fournies par le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) :

Année d'entrée dans le projet	Nombre d'enseignants ANIMA	Nombre d'enseignants ayant droit à la décharge entière	Nombre d'enseignants ayant droit à 0.5 décharge	Nombre d'enseignants ANIMA léger	Nombre de nouveaux enseignants ANIMA léger	Nombre de nouveaux enseignants post-ANIMA	Coût MAXIMUM pour le centre scolaire
1	2	2	0	2	2	0	12'700
2	5	2	3	2	0	5	17'620
3	6	1	5	4	2	3	27'820
4	7	1	4	5	1	2	28'000
5	7	0	2	5	0	1	22'330
6	8	1	2	6	0	0	27'330
7	8	0	1	6	0	0	22'810

Voici le détail des décharges octroyées par le SEO concernant les décharges subventionnées à 45% pour les enseignants ou les classes ANIMA et PRIMA :

	Année d'immersion			
	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e et suite
ANIMA-léger (<20% d'immersion)	-	-	-	-
ANIMA >=20% (au moins un enseignant de la classe enseigne en immersion à 20% ou plus de la grille horaire de l'élève)	1 EPT	0.5 EPT	0.5 EPT	-
ANIMA – progressif (cycle 2) avec >=20% dès le 2 ^e semestre de la 1 ^{ère} année	0.5 EPT	0.5 EPT	0.5 EPT	-
PRIMA (décharge par classe)	0.5 EPT	0.5 EPT	0.5 EPT	0.5 EPT

Dans le cas de PRIMA, les périodes allouées sont à disposition de la direction d'école qui les alloue en fonction de la situation (nouvel enseignant, enseignant très impliqué, enseignant qui coache les nouveaux, etc.).



Développement de classes PRIMA - apprentissage précoce de l'allemand par immersion

Réponse au Conseil général à la motion M22.003

À ceci s'ajoutent actuellement 14 périodes remplacées si l'enseignant suit la formation linguistique de proximité. De plus, il y a une journée de formation obligatoire avec remplacements subventionnés (45%) et une journée de formation initiale la première année.

6. Conclusion

Le CSVR est en route vers PRIMA conformément aux délais établis par le DFDS, pour une implémentation de ce projet entre 2027 et 2038.

La stratégie choisie - avancer en développant les compétences du corps enseignant en place - permettra de stabiliser la filière sans être à la merci des arrivées et départs d'enseignants venant de l'extérieur et d'assurer ainsi un meilleur suivi des élèves. Il préservera également un fort sentiment d'appartenance des enseignants à leur école, gage de réussite pour toute évolution future de l'école.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal prie votre Autorité de bien vouloir voter le classement de la motion M22.003.

Veuillez croire, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de notre haute considération.

Val-de-Ruz, le 20 septembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président Le chancelier
Y. Ryser P. Godat